

Collecte des déchets

Un problème relatif aux déchets ?

- Déchets ménagers - PMC - Papiers/Cartons - Ecoparc : Service environnement - 064/52.17.26

Quelle qu'en soit la raison, les déchets non enlevés

le jour de la collecte doivent être rentrés pour 20 heures au plus tard.

En cas d'éparpillement des déchets sur la voie publique, le ramassage de ceux-ci sera effectué par le riverain concerné.

Le dépôt doit se faire avant 5h00. En aucun cas, ce dépôt ne peut être effectué la veille avant 18h00.

PMC et Papiers-cartons

La prochaine collecte des PMC et cartons aura lieu le lundi **12 octobre** 2015.

Déchets ménagers

- les jeudis à Familleureux, Seneffe et Petit-Roeulx.
- les vendredis à Arquennes et Feluy.

Ecoparc Hygea (rue de Tyberchamps - près du Canal)

Plus d'infos: www.hygea.be ou 065/87.90.90 (Hygea) - 064/65.09.82 (Ecoparc de Seneffe)

Agenda

Expo - Moulins en Hainaut

Jusqu'au 27 octobre à la Grange à la dîme d'Arquennes

Expo de la Maison de la Mémoire de Seneffe et du Centre Hannonia. **Sur R.V.** auprès de Claudine Delbruyère-Debelle : 067/87.80.67

Salon Charleroi-Hainaut Seniors

Le vendredi 9 octobre dès 9h à l'Espace Meeting Européen de Charleroi (Rue des Français, 147 - 6020 Dampremy) «Travailler moins longtemps pour vivre plus longtemps» Conférences - Exposants - Bien-être - Produits de bouche - Artisans - Services - Animations - Démonstrations - Ateliers... - **Entrée Gratuite - Infos : 071/53.17.40**

Activités des Guides-Composteurs

Le samedi 10 octobre de 10 à 12h au Presbytère de Feluy Grand-Rue n°36. Plus d'infos au 064/52.17.26. **DERNIERE SEANCE de l'année!**

Thé dansant

Le mercredi 14 octobre de 14 à 18h à la Salle Culturelle Animé par Cédric Music Entrée : 5€ Un café et une pâtisserie seront offerts - **Infos : 064/52.16.91**

Collecte de jouets en bon état.

Le samedi 17 octobre de 9 à 16h45, l'Ecoparc de Seneffe en collaboration avec l'ensemble des Intercommunales wallonnes de gestion des déchets, organise pour la treizième année consécutive une grande collecte de jouets en bon état.

Balad'Eau

Le dimanche 18 octobre de 9 à 11h30. Promenade au fil de l'eau à Seneffe - Découverte de l'ancien et le nouveau canal sur Seneffe (Guides : Françoise Dupont et Eric Jenet). Départ rue du Pont de l'origine au niveau de l'ancien canal à Seneffe.

Inscription : Contrat de Rivière Senne - info@crsenne.be ou 02/355.02.15 - Paf : 1€ - Les places sont limitées

Rencontre littéraire au Château de Seneffe

Le mercredi 21 octobre à 20h - L'écrivain Jean-François Parot vient présenter son nouveau roman à Seneffe - Nicolas Le Floch, célèbre commissaire au Châtelet au siècle des Lumières, vit une nouvelle aventure intitulée : « L'Inconnu du Pont Notre Dame ».

Réservations vivement souhaitées : 064/55.89.92

Job Meeting

Le mardi 27 octobre à 9h30 au Kursaal de Binche - Découvrez les métiers de l'agroalimentaire, un secteur d'avenir ! - **Infos et inscriptions** au 064/23.52.73

Cours de Danse Hip-Hop & de KravMaga



Danse Hip-Hop

Le lundi de 17 à 18h30 à la Salle Polyvalente de Familleureux - Nouveau Prof ! - 1€ la séance

Krav Maga (Self-defense)

Le mardi de 18h30 à 20h à la Salle Culturelle de Seneffe - Instructeur : David Boucher. A partir de 10 ans - 3€ pour les -26 ans - 6€ pour les +26 ans



Infos : Sylvain Cornet (Projet MJ) 0472/76.96.85

Des herbes folles sur les trottoirs?

Vous êtes nombreux à réagir face à des trottoirs, filets d'eau, places... où des herbes se développent de plus en plus. Sachez que la législation interdit l'utilisation des herbicides sur les pelouses, pieds d'arbres, parterres du **domaine public** ainsi que de tout **pesticide (herbicide, insecticide, fongicide...)** sur les zones de pavés, tarmac, graviers du **domaine public** reliées à un filet d'eau ou à une eau de surface. La Commune tente d'entretenir au mieux tenant compte de cette législation, et ce, par du désherbage manuel, du brossage plus systématique... Le recours à d'autres techniques est en cours d'étude.

Il semble utile de rappeler que même s'il appartient au domaine public, **l'entretien du trottoir est à la charge du citoyen** et qu'il est **interdit d'utiliser un herbicide** ou tout autre produit de synthèse pour désherber les trottoirs ainsi qu'une zone tampon de minimum 1 mètre (selon la pente), pour un terrain privé attenant au trottoir. De même, **l'utilisation de pesticides** est interdite sur les terrasses, parkings... **privés** reliés au réseau d'égouttage.

Alors que faire ? Des alternatives aux produits chimiques existent :

- Préventivement, vous pouvez **brosser régulièrement** les joints des pavés afin d'éliminer la terre présente.
- Vous pouvez utiliser les binettes, rasettes, couteaux et autres **outils à désherber** entre les pavés ou dans les graviers.
- Contre les plantes aux racines plus coriaces (pissenlits, chardons,...) rien ne vaut **l'arrachage à la main**.
- Un peu d'**eau bouillante** versée régulièrement finira par faire disparaître la plante indésirable. Le choc thermique fera flétrir la plante instantanément.

L'utilisation d'un désherbeur thermique à flamme ou électrique aura le même effet.

Sachez que l'utilisation d'eau de Javel, de sel ou encore de vinaigre pour désherber le trottoir est aussi nuisible pour les eaux de surfaces et souterraines.

Permanences organisées par l'Office national des pensions à partir du 1^{er} octobre 2015

L'Office National des Pensions réorganise sa permanence mensuelle.

A partir du 1er octobre 2015, le délégué de l'Office des Pensions tiendra une permanence à Seneffe, Administration Communale sise rue Lintermans, 21, **le 4^{ième} mardi de chaque mois, de 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 15 heures 30.**

Un délégué de l'INASTI sera également présent de 9 heures à 12 heures.

Il reste possible de contacter les services ONP via les différents canaux de communication, à savoir :

- accueil dans les bureaux régionaux, tous les jours ouvrables
- par téléphone, au numéro gratuit spécial pension 1765
- le dossier en ligne sur « mypension.be »
- site internet : www.onp.fgov.be
- courrier

D'autres permanences sont aussi assurées, notamment à :

- Courcelles, Administration communale sise rue J. Jaurès, 2 les 1er et 3ème mardis du mois, de 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 15 heures 30.
- Binche, Centre administratif sis rue Saint Paul, 14 les 2ième et le 3ième mercredis du mois, de 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 15 heures 30.

Tous solidaires

Nos journaux nous montrent, tous les jours, des images de milliers de migrants jetés sur les routes ou campant dans des parcs et hangars. Cette triste actualité ne laisse pas les équipes du CPAS insensibles. Elles ont choisi d'anticiper les décisions fédérales pour mettre les bouchées doubles et terminer l'aménagement d'un appartement à Arquennes, afin d'être en mesure d'accueillir des demandeurs d'asile au plus vite.

Mais le CPAS de Seneffe souhaite aussi rebondir sur ces tristes événements pour créer un réseau de bénévoles, prêts à se mobiliser pour créer une chaîne de solidarité. Rendre de menus services aux citoyens seneffois comme aux réfugiés. Servir de chauffeur, moyennant le paiement de kilomètres, organiser des visites de malades, apporter un pain, un bol de soupe, tout est envisageable et sera analysé selon les besoins et demandes.

Si vous avez un peu de temps libre, si vous avez des propositions à nous faire, n'hésitez pas à les communiquer avec vos coordonnées au CPAS, de préférence par courrier ou par mail.

Nous vous recontacterons ensuite.

Grand merci d'avance.

cpas@seneffe.be - Rue Chèvremont, 1/1 à 7181 Arquennes

